



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 13 décembre 2016

**Discours de M. Bernard CAZENEUVE, Premier ministre
Inauguration de la déviation d’Axe-les-Thermes sur la RN20 (Ariège)**

Lundi 12 décembre 2016

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Préfet de Région, Madame la Préfète de département,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Vice-Président de la Région Occitanie,
Monsieur le Président du Conseil départemental de l’Ariège,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs,

Il y a un peu plus d’une semaine, je me trouvais déjà dans votre beau département de l’Ariège, en tant que ministre de l’Intérieur, mais dans des circonstances douloureuses, puisque j’assistais alors à l’hommage funèbre au major Christian RUSIG, sous-officier de Gendarmerie tué en service.

Aujourd’hui, je reviens comme Premier ministre, tels sont les aléas de la vie publique, et, cette fois, à l’occasion d’un événement plus heureux.

En effet, il y a de cela un an, mon prédécesseur, Manuel VALLS, avait pris devant vous, Monsieur le Président du Conseil départemental, l’engagement d’inaugurer la déviation d’Axe-les-Thermes. Aujourd’hui, cet engagement, nous le tenons : ma présence même, à vos côtés, à l’occasion de l’événement qui nous réunit, témoigne de cette continuité de l’Etat, notamment dans le suivi et l’aboutissement des projets d’aménagement du territoire.

*

Je sais que la déviation d’Axe-les-Thermes était attendue depuis longtemps. Le succès de la déambulation festive organisée le samedi 3 décembre, en avant-première, a témoigné de l’enthousiasme et de l’impatience de chacun.

Pour un projet d'une telle ampleur, il est nécessaire de prendre le temps de rencontrer ses partenaires pour s'accorder sur la manière dont on doit le financer et le mener à bien. La déviation qui nous réunit aujourd'hui n'aurait pas pu voir le jour sans un partenariat entre l'Etat, qui finance plus de 50% de son coût de 69 millions d'euros, la Région, le Département et l'Europe.

Surtout, la complexité technique de cet ouvrage, réalisé à flanc de montagne dans une vallée encaissée, explique qu'il ait fallu du temps.

Ce chantier particulièrement difficile a été conduit dans des conditions remarquables qui méritent d'être saluées. Il a été nécessaire de recourir à près de 260 tonnes d'explosifs – sans doute un ancien ministre de l'Intérieur prête-t-il une attention toute particulière à ce genre de détails... La déviation d'Ax-les-Thermes, c'est aussi pas moins de 4 ouvrages d'art, dont plusieurs viaducs, sur un linéaire de près de 5,6 kilomètres. Et il a fallu veiller à ce que ces ouvrages d'art respectent la beauté du paysage environnant. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un concours d'architecture a été organisé.

Il s'agit donc d'une véritable prouesse technique, et j'adresse mes plus sincères félicitations et tous mes remerciements aux équipes des services de l'Etat, des bureaux d'études et des entreprises de travaux qui ont contribué à sa réalisation.

Car un grand chantier, c'est avant tout une affaire d'hommes. D'abord, parce que cela contribue à créer des emplois et à former des personnes aux métiers des travaux publics, comme cela a été le cas pour l'ensemble des projets de construction d'infrastructures lancés par le gouvernement depuis 2012. D'autre part, tous ceux qui ont contribué à ce chantier ont servi l'intérêt de la collectivité.

*

Comme je l'ai dit, cette déviation va permettre de fluidifier la circulation pour les riverains de la vallée comme pour les milliers de personnes qui circulent chaque jour sur cet axe structurant entre Toulouse, Andorre et Barcelone.

Tout d'abord, l'accès aux stations de sports d'hiver sera rendu plus aisé, et je pense notamment à la station Ax-3-Domains, Monsieur le Maire, qui sera ouverte au public à compter du 17 décembre prochain.

Je veux rappeler l'attractivité touristique d'Ax-les-Thermes, et plus généralement de cette belle région d'Occitanie, Monsieur le Préfet, Monsieur le Vice-Président, qui compte pas moins de 26 stations de ski, également réputées pour leurs activités thermales. Il est absolument nécessaire de mettre en valeur les atouts de nos territoires avec des infrastructures adaptées, modernisées, facilitant les flux.

Par ailleurs, cette déviation est la clef pour un territoire ouvert sur l'extérieur, par-delà nos frontières. Elle va en effet favoriser les échanges humains, économiques et culturels avec Andorre et l'Espagne voisine.

*

La déviation d'Ax-les-Thermes, c'est aussi la garantie d'une meilleure qualité de vie pour les riverains de la vallée, tout en préservant l'environnement.

Il était en effet nécessaire de désengorger la circulation, notamment s'agissant du trafic de poids lourds pour diminuer la pollution de l'air.

Ce souci de l'environnement, qui a présidé au projet même de la déviation, a été présent jusque dans la manière dont les travaux ont été menés. La réutilisation de 120 000 m³ de matériaux issus des terrassements rocheux a permis d'économiser les granulats et les sables de la vallée et d'éviter ainsi le recours à 8 000 poids lourds. Un soin particulier a également été apporté à la gestion des eaux de pluie ainsi que pour assurer la rétention des pollutions accidentelles.

Concilier l'aménagement du territoire avec la préservation de l'environnement, c'était là une exigence consubstantielle à ce projet de déviation. Celle-ci constitue ainsi un bel exemple de développement durable pour l'ensemble de nos territoires.

*

Pour améliorer la vie dans votre département comme dans l'ensemble des territoires ruraux et de montagne, nous devons faire en sorte de renforcer l'accessibilité et d'améliorer les conditions de déplacement. Il faut aussi donner à chacun les possibilités de se loger, de travailler, d'élever ses enfants, d'avoir accès à la culture et aux loisirs.

Et pour tenir cette promesse, l'Etat doit renforcer sa présence afin d'accompagner le développement des territoires ruraux et des zones de montagne, dont les contraintes naturelles et la faible densité peuvent être sources de difficultés. Ces difficultés, nous pouvons les surmonter ensemble, main dans la main.

A cette fin, il est essentiel de mieux prendre en compte les spécificités des territoires de montagne. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé d'actualiser la loi fondatrice sur la montagne de 1985.

Le projet de loi sur la modernisation, le développement et la protection des territoires de montagne, dont l'examen par le Sénat débute aujourd'hui, vise à mieux valoriser les atouts de ces territoires concernant la qualité de vie, l'emploi et les loisirs, en adaptant les politiques publiques aux besoins de leurs habitants.

Cette loi restera comme l'une des grandes réformes du quinquennat de François HOLLANDE, une réforme en faveur de l'égalisation du développement de nos territoires, et je suis certain que les élus locaux sauront s'emparer des nouvelles opportunités de développement humain et économique qu'elle offrira, et ce dans le respect de l'environnement.

*

Dans ce cadre, le désenclavement est bien sûr une bataille majeure, prioritaire car il n'est pas de développement sans désenclavement.

C'est pourquoi le Gouvernement agit non seulement sur l'accessibilité routière - ce projet de déviation en atteste - mais aussi sur le réseau ferroviaire. Et je sais, Monsieur le Vice-président, que nous avons cette ambition en commun d'améliorer la desserte ferroviaire de la région.

Je tiens à rappeler que tenant compte de l'éloignement de votre vallée de la Haute-Ariège, le Gouvernement a décidé de maintenir les subventions pour le train de nuit Paris-Toulouse-La Tour de Carol, qui dessert Ax-les-Thermes, car cette ligne est bien sûr nécessaire pour la vie de la vallée et pour son accessibilité.

De plus, le Contrat de Plan entre l'Etat et la Région pour la période 2015-2020 prévoit une enveloppe de 14 millions d'euros pour la modernisation de cette ligne, avec notamment un relèvement de la vitesse entre Tarascon et Ax, ainsi qu'un allongement des quais.

La politique dynamique de la Région permet d'offrir une desserte TER de qualité sur cette ligne. Je souhaite évoquer à ce sujet les discussions en cours entre le Secrétaire d'Etat aux transports Alain VIDALIES et la présidente DELGA pour la reprise par la Région des autres lignes de Trains TET d'intérêt régional.

Cette nouvelle étape de décentralisation permettra d'améliorer la qualité de service de ces lignes. L'Etat prendra sa part de responsabilité : il accompagnera cette évolution en finançant le renouvellement des trains vétustes et en aidant la Région à prendre en charge les déficits d'exploitation. Ce sera un accord gagnant-gagnant et je souhaite qu'il soit conclu au plus vite pour que l'Occitanie rejoigne les Régions qui ont déjà franchi le pas.

*

Ces projets constituent des avancées majeures, mais le Gouvernement veut aller plus loin. L'autre grand projet sur lequel nous devons avancer, c'est l'aménagement de la RN20 jusqu'à la frontière avec Andorre.

Je suis, tout comme vous, convaincu de l'utilité de finaliser cet aménagement afin d'offrir une route transpyrénéenne entre Toulouse et Barcelone plus directe et plus rapide que l'itinéraire routier, déjà saturé, qui longe le littoral.

Je sais l'importance de ce projet pour nos concitoyens, ainsi que pour l'ensemble des élus et des acteurs économiques du territoire.

C'est d'abord une opportunité exceptionnelle de pouvoir favoriser les échanges entre deux grandes métropoles européennes. Des échanges d'abord humains : Toulouse est une ville où, pour des raisons historiques, il y a une importante communauté espagnole. On y trouve donc des associations qui promeuvent cette culture espagnole. Le très beau Pont des Catalans de Toulouse en témoigne aussi à sa façon. Il est essentiel de renforcer les liens entre les citoyens européens, et ce type d'action y contribue. Des échanges aussi culturels entre la ville rose, avec son Musée des Beaux-Arts et la Fondation Bemberg, et Barcelone, la ville de la *Sagrada Família* et d'un superbe musée Picasso.

Cette route transpyrénéenne est aussi une vraie promesse de développement économique. La Catalogne est un territoire particulièrement riche, et Toulouse est une métropole dynamique. La construction de cet axe créera bien sûr une synergie entre les deux métropoles, et il aura aussi des retombées économiques positives pour l'ensemble de la région.

Les contours de ce beau projet, source de multiples opportunités, sont aujourd'hui clairement dessinés.

Après une étude approfondie, nous sommes parvenus à la conclusion que l'aménagement d'une route à 2x2 voies n'est pas nécessaire au vu du niveau de trafic actuel et futur. Il présenterait en outre des difficultés techniques et environnementales considérables, se traduisant par des coûts très importants – de près d'1 milliard d'euros.

L'étude réalisée sous l'égide du Préfet de Région en lien avec les collectivités a ainsi permis de définir un parti d'aménagement répondant aux besoins et qui est respectueux de l'environnement : il s'agit d'une route bidirectionnelles avec des créneaux à 2x2 voies, compatible avec une mise en 2x2 voies à long terme si nécessaire.

Cette étude nous a permis d'identifier les priorités qui seront les nôtres. A court terme, il faut conduire des travaux de fluidification et de sécurisation des traversées de bourgs et de traitement des zones périlleuses. A moyen terme, nous concentrerons nos efforts sur la déviation de Tarascon.

Maintenant que nous disposons de cette feuille de route, et après que nous nous sommes accordés avec l'ensemble de nos partenaires, je propose que soit conclu sous 3 mois un Protocole d'itinéraire associant l'Etat, la Région, le Département et l'Andorre voisine. Ce Protocole devra acter les aménagements à réaliser, le calendrier prévisionnel et les modalités de financement de ces diverses opérations.

Le protocole ainsi défini permettra de préparer la prochaine rencontre à mi-parcours du Contrat de plan Etat-région qui devra mobiliser les crédits nécessaires à la réalisation des opérations de court terme, ainsi que le prochain Contrat de plan Etat-région, dans le cadre duquel devra être engagée la réalisation de la déviation de Tarascon.

Concernant le plan du financement, l'Etat assumera ses responsabilités en finançant au moins 50% du coût de ces projets. Les études et les acquisitions foncières devront se poursuivre en parallèle grâce aux crédits inscrits au Contrat de plan Etat-région en vigueur. Je demande au Préfet de région de mener à bien la concertation pour conclure ce Protocole, en lien avec la Préfète de l'Ariège.

Nous solliciterons également l'Union Européenne pour accompagner ce projet. L'Union a la volonté d'encourager une coopération entre les pays européens aussi sur une base locale, territoriale dans le cadre des euro-régions. Je rappelle à cet égard que Toulouse et Barcelone se trouvent dans la même euro-région Pyrénées-Méditerranée.

C'est en mettant ainsi nos efforts en commun que nous parviendrons à achever l'aménagement de la RN20 de Tarascon jusqu'à la frontière avec Andorre.

*

Tous les projets dont il a été question sont des projets ambitieux, où l'Etat est fier de pouvoir accompagner nos territoires.

Je veux redire combien je suis heureux de voir aboutir la construction de la déviation d'Ax-les-Thermes, et je veux vous assurer de mon investissement pour l'amélioration de la desserte ferroviaire comme pour la route transpyrénéenne.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire, chaque jour est utile, et j'ai bien l'intention de conduire l'action du Gouvernement jusqu'au terme de ce quinquennat pour faire progresser notre pays et préparer efficacement l'avenir.
Je vous remercie.